

Zeitschrift: Mitteilungen aus dem Gebiete der Lebensmitteluntersuchung und Hygiene = Travaux de chimie alimentaire et d'hygiène

Herausgeber: Bundesamt für Gesundheit

Band: 2 (1911)

Heft: 5

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MITTEILUNGEN
AUS DEM GEBIETE DER
LEBENSMITTELUNTERRICHTUNG UND HYGIENE
VERÖFFENTLICHT VOM SCHWEIZ. GESUNDHEITSAMT

TRAVAUX DE CHIMIE ALIMENTAIRE
ET D'HYGIÈNE

PUBLIÉS PAR LE SERVICE SANITAIRE FÉDÉRAL

ABONNEMENT : Schweiz Fr. 8.— per Jahrg. — Ausland Fr. 10.— oder M. 8.—.
Suisse fr. 8.— par année. — Etranger fr. 10.— ou M. 8.—.
Preis einzelner Hefte Fr. 1.50 (Ausland M. 1.50).
Prix des fascicules fr. 1.50 (étranger M. 1.50).

BAND II

1911

HEFT 5

Contribution à l'étude des falsifications du Maté.

Par Dr. A. LENDNER,

Professeur de Pharmacognosie à l'Université de Genève.

Le Maté ou Thé du Paraguay, appelé aussi Thé du Brésil, consommé tout d'abord exclusivement par les populations sud-américaines, tend de plus en plus à s'introduire dans le commerce européen. Sans que l'on puisse prédire s'il arrivera jamais à remplacer chez nous, le thé ou le café, on constate que ces dernières années il entre de plus en plus dans la consommation, surtout depuis que les procédés de préparation se sont perfectionnés entre les mains des industriels.

Cependant, si nous consultons les ouvrages qui traitent des substances alimentaires, on ne trouve que peu de détails sur les caractères anatomiques de la plante, et encore moins sur ceux de leurs falsifications.

M. le Dr Hassler, ayant rapporté du Paraguay une collection assez complète des plantes qui servent dans ce pays à falsifier le maté, je me suis mis à les étudier, et à comparer leur structure avec celle du véritable maté.¹⁾

On sait que le maté ou *Yerba mate*, nous est fourni par une plante de la famille des *Aquifoliacées*: l'*Ilex paraguariensis* St Hilaire.

Cette plante est connue de la plus haute antiquité, c'est-à-dire dès la période préhistorique de l'Amérique. On a trouvé des feuilles de maté à côté d'armes, de textiles, etc., dans les tombeaux d'Ancon près de Lima, au Pérou. Ces tombeaux datent très probablement de la période des Incas.

L'*Ilex paraguariensis* est un arbuste ou un arbre de 8 à 10 mètres de haut, à couronne bien fournie par le fait que le branchage est court. Les feuilles persistantes coriaces sont alternes et possèdent, au moment

¹⁾ Je tiens de M. le Dr Hassler lui-même une partie des renseignements relatifs au maté et à ses falsifications. Je profite de cette occasion pour lui exprimer tous mes remerciements pour les renseignements qu'il m'a fournis, ainsi que pour l'utilisation de ses matériaux d'herbier.